

COURTIER 101-102 COURS PRÉPARATOIRES AUX EXAMENS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

Vous effectuez une **réorientation de carrière...**

Vous êtes un étudiant à l'**AEC en assurance de dommages** et vous voulez être prêt pour les examens de l'Autorité...

Vous avez déjà votre permis de courtier et voulez **ajouter votre permis en entreprise...**

LANCEZ-VOUS DANS UNE CARRIÈRE STIMULANTE! DEVENEZ COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES!

Le RCCAQ offre un cours préparatoire **complètement en ligne** pour vous aider à réussir les examens de l'AMF, et ainsi obtenir votre **permis pour devenir courtier en assurance de dommages** des particuliers ou des entreprises.

FLEXIBILITÉ

- // Formation préenregistrée
- // Un contenu **accessible partout** et qui peut être consulté au moment de votre choix
- // Accès aux capsules pendant **90 jours**

QUALITÉ

- // Formateurs **reconnus** dans l'industrie
- // Un **taux de réussite** de plus de 85 % aux examens pour les participants à COURTIER 101-102
- // Particuliers – Nathalie Munik
- // Entreprises – Lucien Bergeron

ACCOMPAGNEMENT

- // Outils accessibles
- // Un accès à des **exercices** et à des **cas pratiques**
- // **Coaching** personnalisé

INSCRIPTION OU PLUS D'INFORMATIONS

- // Consultez la section RCCAQ Formation sous l'onglet Courtier 101-102.
- // Consultez la liste du matériel requis pour suivre adéquatement la formation.
- // Validez votre admissibilité à la profession auprès de l'AMF, en visitant son site.
- // Inscrivez-vous en ligne ou en contactant l'équipe de RCCAQ formation.

TARIFS

	COURTIER 101 (permis – particuliers)	COURTIER 102 (permis – entreprises)
Membre	1 235 \$ + tx	945 \$ + tx
Non-Membre	1 655 \$ + tx	1 215 \$ + tx

PRÉCISIONS

Les modules peuvent être achetés séparément.

Les manuels de l'AMF ne sont pas fournis avec le coût de la formation.
Le participant doit se les procurer avant son inscription.

Le paiement complet de la formation est obligatoire pour assurer la réception des liens et des instructions.

Consultez la page de nos conditions
et politiques d'annulation.